



commune de Belmont-Broye ///
conseil général

Réponse du Conseil communal

Demande d'un rapport sur les routes			
Déposée par M. Ivan Thévoz, UDC	Date de dépôt 12.12.2022	Réponse du Conseil communal 15.05.2023	Dicastère Constructions et projets communaux M. Sébastien Formica

Monsieur le Conseiller général,

A la demande d'un rapport sur les routes, le Conseil communal informe que le réseau des routes communales (y compris les chemins de remaniement repris à la suite des dissolutions des syndicats) s'élève à 49 kilomètres.

Dans le cadre de la législature 2016-2021, la Commune de Belmont-Broye a repris en matière d'entretien et de rénovations des routes communales la planification et les projets décidés par les anciennes communes de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy.

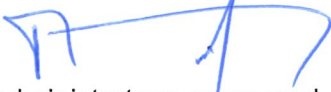
Dans le cadre des rénovations routières, la Commune de Belmont-Broye a également mis l'accent sur les secteurs des villages de Dompierre et de Domdidier qui nécessitaient la mise en séparatif des collecteurs ou des travaux urgents sur les conduites (La Ritta, les Genevreys).

Le Conseil communal partage tout à fait le constat et les préoccupations des usagers et de la population belmontoise. Il est également particulièrement sensible et concerné par les problématiques de trafic et de sécurité. C'est pourquoi, dans le cadre de la législature 2021-2026, il a décidé d'œuvrer sur 2 axes afin de se doter d'un outil de planification à long terme, soit :

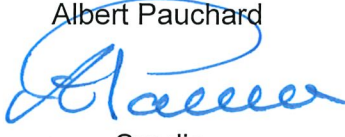
- Une expertise des routes communales principales, soit celles du centre historique de Dompierre, de la route de Russy à Dompierre, du secteur de la gare à Léchelles. Dans le cadre du concept Valtraloc, piloté par le bureau Team+ et le bureau d'urbaniste Urbasol, la route de St-Aubin à Domdidier est en cours de réalisation.
- Un inventaire qualitatif du réseau routier secondaire, dont les termes sont encore à définir, sera mené par le Service technique pour donner suite à l'engagement du nouveau collaborateur pour le milieu de l'année. Cet inventaire sera remis au Conseil communal dans la première partie de l'année 2024.

Ces deux démarches permettront d'obtenir une vue d'ensemble de l'état actuel du réseau routier communal et permettront la mise en place d'un outil de planification pour de futurs investissements et travaux de réfection, qui sera communiqué au Conseil général dès son aboutissement.

Au nom du Conseil communal

Thierry Piccand

Administrateur communal



Albert Pauchard

Syndic